



Quel rôle pour les grands-parents dans l'éducation des enfants ?

Enquête **OBSERVATOIRE DES FAMILLES**
sur la place des grands-parents dans la famille
du point de vue des parents

➤ L'Observatoire des Familles, c'est quoi ?	2
➤ Méthodologie et objectifs	3
➤ Introduction	4
➤ Quel type de relations les grands-parents entretiennent-ils avec les petits-enfants ?	5
➤ Apprendre des savoir-faire particuliers	6
➤ Fréquence des rencontres et mode de contact	7
➤ La place des grands-parents dans l'éducation des petits-enfants	8
➤ Les solidarités familiales	9
➤ Conclusion	11

L'Observatoire des Familles c'est quoi ?

C'est un outil pour observer et connaître les besoins des familles.

Présentation générale de la démarche.

L'ordonnance du 3 mars 1945 modifiée par la loi du 11 juillet 1975 a institué à travers l'UNAF et les UDAF la représentation officielle de l'ensemble des familles vivant en France, auprès des pouvoirs publics.

Pour se faire, elles se doivent de disposer d'une connaissance la plus complète des conditions de vie des familles, de leurs besoins et de leurs demandes.

Un observatoire, pour quoi faire ?

Afin de se donner les moyens de « produire des données familiales », de les recueillir, de les analyser à l'échelon géographique, d'étayer une réflexion, d'argumenter un point de vue, l'UDAF des Deux-Sèvres met en place annuellement un Observatoire Départemental des Familles.

1. Observer pour mieux connaître.

Il s'agit de construire une démarche vivante et permanente de connaissance de l'ensemble des familles, qui permette d'analyser la situation à un instant « t » et les évolutions.

2. Observer pour mieux représenter.

Cette observation à l'échelle départementale est primordiale. Elle constitue un apport de connaissances, une plus-value qui alimentera toutes les propositions et réflexions menées auprès de diverses institutions et qui concernent les familles.

3. Observer pour partager une connaissance et un outil de travail.

Ce recueil d'informations est à la disposition de tous les acteurs locaux. Il associe à la fois une technicité et une expérience de terrain via les associations, les administrateurs, les représentants, les professionnels qui suggèrent à leur tour de nouvelles réflexions.

Grâce à ses enquêtes, l'Observatoire interroge le vécu, les préoccupations et les attentes des familles du département afin d'avoir une connaissance précise des réalités familiales.

Le questionnaire, transmis aux familles du département fin 2018, a été élaboré par le comité de pilotage national de l'Observatoire des Familles à l'UNAF, composé de techniciens et d'administrateurs des UDAF et URAF.

L'enquête de l'Observatoire des Familles consacrée aux grands-parents présente l'originalité de s'adresser aux parents d'enfants mineurs pour les interroger sur leurs attentes et leurs pratiques quant au rôle donné aux grands-parents dans leur propre vie familiale. De ce fait, nous avons interrogé, des parents allocataires (CAF et MSA) vivants sur le département des Deux-Sèvres, ayant au moins un enfant au 31 décembre 2017.

Objectifs

Les objectifs de cette étude sont de :

- Mieux connaître l'opinion des parents sur le rôle des grands-parents ;
- Observer la place et la nature de la transmission et de la construction du lien intergénérationnel ;
- Mesurer l'importance des solidarités et aides concrètes apportées par les grands-parents.

Introduction

Les familles qui ont répondu sont pour 78 % d'entre elles composées d'un couple et pour 23 % d'un parent isolé, la majorité des parents ont entre 35 et 44 ans. Enfin, plus de la moitié des familles de notre panel ont 2 enfants. 26 % sont des familles nombreuses.

La crise sanitaire et le confinement liés au CORONAVIRUS ont interrogé, avec une gravité particulière, notre société sur les liens familiaux intergénérationnels.



Aujourd'hui, la phase de déconfinement progressif met à l'épreuve les familles qui se trouvent toujours éloignées des grands-parents. Si cette enquête de l'Observatoire des Familles de l'UNAF et du réseau des UDAF, en partenariat avec la CNAF et la MSA, a été réalisée auprès des parents avant la crise, elle donne des repères précieux sur l'ampleur, l'importance et le sens donnés à ces liens avec les grands-parents.

A travers cette enquête, nous espérons mieux mettre en évidence la contribution très variée des grands-parents à la vie des familles.

Quel type de relations les grands-parents entretiennent-ils avec les petits-enfants ?

La transmission est au coeur des fonctions de la famille

Les grands-parents sont vecteurs de mémoire et ont un rôle souvent essentiel dans cette fonction de transmission.

Ils incarnent une autre époque.

Les grands-parents ont, dans la représentation des parents, un rôle important dans la construction de l'identité de l'enfant, dans la transmission de leur vécu et le maintien des valeurs familiales.

Affection, tendresse, soutien, loisirs, les grands-parents apportent beaucoup au développement des enfants.

Ces moments sont l'occasion de tisser des liens tendres et précieux entre les générations.

Le fait de passer du temps ensemble s'accroît quand l'âge des grands-parents augmente tandis que le partage d'activités devient moins attendu (car moins possible) : mais l'idée de transmission (de valeurs, d'une histoire) reste l'attente la plus forte.



- **65%** des parents attendent des grands-parents la transmission de leur expérience de vie
- **47%** attendent la transmission de l'histoire familiale
- **45%** attendent de passer du temps avec eux, créé du lien qu'importe le contenu avec eux
- **39 %** attendent de partager des passions, des activités avec eux

Apprendre des savoir-faire particuliers

Les grands-parents exercent avec leurs petits-enfants des activités communes telles que la cuisine, le jardinage, la pêche... Celles-ci permettent des échanges et des discussions, où l'enfant peut s'exprimer, et observer des adultes aux convictions et aux modes de vie différents de ce qu'il connaît dans son foyer.

Ces activités permettent vraiment la création de liens intergénérationnels.

Ceux-ci serviront de repères aux petits-enfants qui en grandissant développent leurs propres centres d'intérêts, leur personnalité, leur autonomie.



► **39%** des parents attendent des grands-parents le partage de passions et d'activités (création de liens)

► **14%** des parents trouvent que la grand-mère maternelle est celle qui occupe le plus de place dans l'éducation des petits-enfants

Fréquence des rencontres et mode de contact

Pour l'enfant, aller chez les grands-parents représente un espace d'accueil et d'affection, un moment de loisirs ou de vacances, loin de l'autorité parentale. Les grands-parents assurent un rôle particulier, ils font souvent office d'autorité, sans imposer de contraintes. Ils ne voient pas leurs petits-enfants tous les jours, et ont donc plus de patience.

On observe que la fréquence la plus forte de rencontre physique pour l'ensemble des grands-parents est d'**1 à 3** fois par mois (plus d'un tiers des répondants).

22.25%

des répondants rencontrent leurs petits-enfants une à trois par semaine.

Les fréquences

supérieures à **1** fois par mois restent malgré tout majoritaires.

Toutefois, on remarquera un fait important dans **4.75 %** des familles interrogées, les enfants ne voient jamais leurs grands-parents

De façon générale, le lien avec les grands-parents de la lignée paternelle est plus fragile et plus fréquemment distant. La rupture de lien avec le grand-père paternel concerne ainsi **8 %** des répondants contre seulement **1 %** pour la grand-mère maternelle. Plus du tiers (**34 %**) des petits-enfants souhaiteraient voir leurs grands-parents plus souvent.

Même si la question passe par l'interprétation des parents, la réponse révèle un pourcentage élevé d'insatisfaction sur la fréquence de ce lien quelle que soit la raison (éloignement géographique, manque de temps).

Face à la problématique de l'éloignement géographique, les nouvelles technologies offrent des possibilités nouvelles. Toutefois, le téléphone reste le moyen de communication le plus utilisé dans les relations :

44.25 %

des répondants le citent comme moyen d'un contact non physique entre grands-parents et petits-enfants

11.25 %
citant les sms ou mms.

Les liens par la webcam ou visio

6.75%

Les e-mails

2.25 %

Les réseaux sociaux

3.25 %

sont présents mais nettement plus rares tandis que le courrier postal reste une possibilité citée par **8 %** des répondants.

➤ 50% des grands-parents habitent à côté de leurs enfants (moins de 30 minutes).

➤ 30% habitent à plus d'une heure de chez leurs enfants (dont 20% à plus de deux heures).

Quel rôle ont les grands-parents dans l'éducation des petits-enfants ?

Lorsque les grands-parents occupent une place plutôt pas ou pas du tout importante dans l'éducation des petits-enfants, il est demandé aux parents d'en expliquer la raison principale.

Deux raisons principales sont évoquées sans différence entre les grands-parents : l'éloignement géographique et le choix des parents (32%).

D'après l'enquête ELFE* , le rôle des grands-parents n'est pas d'intervenir sur l'éducation des petits-enfants et leur socialisation.

En effet, les deux générations peuvent avoir des désaccords sur ces questions qui pourraient entraîner de mauvaises relations.

Dans une moindre mesure, les autres raisons évoquées sont le manque de disponibilité (10%), le choix des grands-parents (7%) et la mésentente (10%).

Enquête ELFE* : Étude Longitudinale Française depuis l'Enfance



- **25%** des grands parents ne peuvent pas participer à l'éducation des petits- enfants pour cause d'éloignement géographique
- **32%** des grands parents ne peuvent pas participer à l'éducation des petits- enfants par choix des parents

Les solidarités familiales

Le premier aspect des solidarités qui peuvent exister entre la famille et les grands-parents est de nature financière. Au sein de notre échantillon, la majorité des répondants n'ont pas bénéficié d'un soutien financier des grands-parents (59%).

Par ordre d'importance, les aides financières ont ciblé les dépenses de la vie courante et les vacances (27.5%) puis l'achat immobilier (26.5%).

Les aides sont rarement régulières: néanmoins 13.5 % des aides concernent la scolarité.

Les aides pour les vacances ou la vie courante sont surtout occasionnelles.

Enfin, les aides concernant le logement (loyer, achat immobilier) sont davantage exceptionnelles. Celle concernant l'achat, peuvent faire l'objet de donations (56%).



► **59%** des répondants n'ont pas bénéficié de soutien financier

► **50.2%** des répondants ont reçu un soutien financier exceptionnel

La majorité des répondants ont reçu un soutien non financier de la part de leurs parents ou de ceux de leurs conjoints (74%).

Les aides les plus indispensables sont celles qui concernent la garde des petits-enfants dans leur ensemble.

A l'inverse, les aides non financières jugées les plus accessoires sont les aides aux tâches ménagères et aux courses et celles qui permettent de partir en vacances avec les enfants.

Mais qu'elles soient régulières ou occasionnelles, qu'elles soient motivées par les vacances, le mercredi ou la maladie, l'aide à la garde des enfants est jugée indispensable par les parents concernés.

Ils n'ont donc pas d'autre alternative.

Les grands-parents permettent ainsi de fluidifier l'organisation de la famille. Les solidarités familiales sont nécessaires à la conciliation des temps professionnels et familiaux.



- **28%** des grands-parents gardent des enfants le soir après l'école
- **26%** des grands-parents gardent des enfants le mercredi
- **42%** des grands-parents gardent des enfants pendant les vacances
- **22%** des grands-parents accompagnent des enfants à leurs activités

L'enquête de l'Observatoire des Familles montre que les parents souhaitent que les grands-parents tiennent une place dans leur vie familiale, sans confusion des rôles, ni excès, mais dans une volonté de construction de liens. En effet, ce sont ces moments passés ensemble, créateurs de liens avec les petits-enfants et la transmission explicite de valeurs ou d'expériences qui sont valorisés.

Malheureusement, ce souhait se heurte aux réalités de la vie familiale actuelle : éloignement géographique, contraintes professionnelles. Plus du tiers des parents interrogés disent que leurs enfants souhaiteraient voir davantage leurs grands-parents. Le recours aux nouvelles technologies est présent mais il ne fonctionne que lorsque la relation est déjà forte. Ces technologies ne peuvent suppléer à une relation déjà faible ou inexistante.

L'enquête montre aussi que le lien avec la lignée paternelle est plus distant et plus fragile en cas de monoparentalité : liée à des répartitions genrées des rôles. Cette fragilité appelle certainement des dispositifs de renforcement car un enfant doit pouvoir profiter de tous ses grands-parents.

Concernant les solidarités financières apportées par les grands-parents, elles sont minoritaires et si elles existent, portent essentiellement sur les dépenses de la vie courante.

Les aides en termes de services sont fréquemment considérées comme « indispensables » par les parents qui en bénéficient, en particulier pour faire face aux imprévus (enfant malade) aux horaires de sortie d'école ou aux vacances. Pourtant, beaucoup de parents ne peuvent y avoir recours (éloignement géographique, grands-parents trop âgés ou décédés) : comment font-ils ? C'est dire combien ces solidarités comptent et révèlent en creux l'insuffisance de politiques d'appui, notamment sur la conciliation vie familiale - vie professionnelle, une insuffisance que certains parents subissent de plein fouet.

On mesure aussi combien la proximité géographique avec les grands-parents peut constituer un enjeu économique de premier plan pour les parents et ainsi expliquer les formes de mobilité – et d'immobilité – géographiques.

Elles conduisent à s'interroger aussi sur les conséquences de certaines évolutions : allongement de la durée d'activité via les réformes des retraites, sollicitation plus forte des jeunes retraités comme «aidants» de leurs propres parents. Les pouvoirs publics et les employeurs ont-ils mesuré l'impact de ces évolutions ? Sont-ils prêts à compenser les difficultés croissantes des familles quand les grands-parents ne peuvent plus les aider ?



